

**Session de fond du Conseil Economique et Social (ECOSOC) sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs de développement convenus à échelle internationale y compris les Objectifs du Millénaire pour le Développement (Genève, 06 au 08 juillet 2009)**

-----

**Note de synthèse de la présentation de la Délégation du Mali à l'ECOSOC**

## **I. Présentation générale du Mali**

**Superficie** : 1.241.238 km<sup>2</sup>.

**Population** : environ 13 millions d'habitants en 2008

**Situation géographique** : Pays enclavé, partageant plus de 7.000 km de frontières avec 7 pays limitrophes, à savoir : l'Algérie au nord, le Niger et le Burkina Faso à l'est, la Côte d'Ivoire et la Guinée - Conakry au sud, le Sénégal et la Mauritanie à l'Ouest.

**Organisation administrative** : Le paysage administratif du Mali est composé de 703 Communes (dont 607 rurales et 96 urbaines), 49 Cercles, 8 Régions et 1 District (Bamako).

**Organisation politique** : Démocratie pluraliste depuis 1992.

**Niveau de développement** : Indice de développement humain durable est de 0,385. Le Mali se classe dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA).

## **II. Stratégies nationales de développement**

L'Etude Nationale Prospective Mali 2025 réalisée de 1997 à 1999 a servi de base à l'élaboration des documents suivants :

- Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP I) 2002-2006 qui s'articule autour de trois axes stratégiques prioritaires : (i) assurer le développement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance et de la participation ; (ii) développer les ressources humaines et l'accès aux services sociaux de base ; (iii) développer les infrastructures de base et les secteurs productifs.
- Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011 repose sur trois orientations stratégiques : (i) le développement des infrastructures et du secteur productif ; (ii) la poursuite des réformes structurelles ; (iii) le renforcement du secteur social.

- Le Programme de Développement Economique et Social (PDES) 2008-2012 s'inscrit dans la droite ligne des orientations du CSCR. Il vise à : (i) mieux organiser l'action publique pour soutenir efficacement les autres composantes du Programme, (ii) améliorer la production primaire et renforcer la sécurité alimentaire, (iii) mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement du secteur privé, (iv) insérer les femmes et les jeunes dans les circuits productifs, (v) développer les secteurs sociaux, (vi) procéder aux réformes de société. L'objectif ultime de ce PDES est faire du Mali une puissance agricole et un pays émergent à l'horizon 2015.

### **III. Principaux succès enregistrés – Enseignements tires**

#### **Objectif N° 2: Assurer l'éducation primaire pour tous d'ici l'an 2015**

Le taux brut de scolarisation dans le primaire en 2008 était de 80% contre 77,6 % en 2006/2007. La parité fille/garçons est passée de 68 pour 100 en 2004 à 81 pour 100 en 2008. Ceci grâce à la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education.

S'agissant de l'alphabétisation, le taux est passé de 24 % en 2003 à 26,4 % en 2007.

#### **Contraintes**

- taux d'abandon avant la fin du primaire et de redoublement élevés ;
- insuffisance du personnel enseignant, des infrastructures, des manuels scolaires et des matériels didactiques ;

#### **Mesures Gouvernementales**

La mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) notamment son Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE) a permis la réalisation entre autres d'infrastructures, la formation du personnel enseignant et l'amélioration du ratio livre/élève.

#### **Objectif N°1: Eliminer l'extrême pauvreté et la faim**

Des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la malnutrition au cours de la décennie écoulée. Ainsi, le Gouvernement du Mali a entrepris les actions ci-après :

- Initiative des 166 Communes les plus vulnérables du Programme National de Sécurité Alimentaire ;
- création de banques de céréales dans chaque commune du pays et des activités génératrices de revenus financées sur ressources PPTE ;
- renforcement du Stock National de sécurité (SNS) et une surveillance alimentaire permanente à travers un système d'alerte précoce (SAP) redynamisé ;
- renforcement des opérations de vente d'intervention aux consommateurs par l'Office des produits agricoles du Mali (OPAM) dans les régions traditionnellement déficitaires du pays (Kayes, Tombouctou, Gao et Kidal), soit 23% de la population du pays (RPGH – 1998).

En outre, des études ont démontré que l'insuffisance pondérale s'est sensiblement améliorée entre 1996 et 2006, de 43,3 % à 27,0 %.

## **Contraintes**

- aléas climatiques ;
- faible niveau de mécanisation,
- insuffisance des ressources financières, des moyens matériels, logistiques et humains des services d'encadrement ;
- difficultés d'accès des acteurs à l'équipement et au crédit ainsi que le coût élevé des intrants et la baisse du prix aux producteurs ;
- crise économique.

## **Mesures Gouvernementales**

- élaboration d'un Schémas Directeur du Développement Rural et d'une Loi d'Orientation Agricole ;
- mise en œuvre de la Stratégie Nationale de développement de l'Irrigation avec un Programme d'aménagement de 100.000 hectares en maîtrise totale de l'eau entre 2003 et 2007 ;
- mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée.

## **Objectif N°7 : Assurer un environnement durable**

**Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, des évolutions notables sont observées.**

Les stratégies de développement des ressources en eau potable et les mesures d'accompagnement particulières prises dans le secteur de l'eau et de l'assainissement font que l'atteinte de cet objectif paraît désormais envisageable à l'horizon 2015. Ainsi, le taux national d'accès à l'eau potable est passé de 50% en 2002 à 63,4% en 2007 puis à 64,7% en 2008, selon la méthode détaillée.

## **Contraintes**

- dégradation des écosystèmes en raison des fortes pressions démographiques et animales sur les ressources disponibles ;
- insuffisance de moyens dans la lutte contre la désertification ;

## **Mesures gouvernementales**

- élaboration d'une politique et d'une stratégie de développement des ressources en eau, assorties d'un plan d'action ;
- mise en place d'un système national d'information sur l'eau permettant d'évaluer la ressource mobilisable, de planifier et de mieux gérer son utilisation.

#### **IV. Principaux défis, obstacles et contraintes**

Le Mali a réalisé des progrès importants dans les domaines ci-après même si les défis restent encore importants pour l'atteinte des OMD en 2015 :

##### **Objectifs 4 et 5. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans et Améliorer la santé maternelle**

La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est en nette amélioration sur la période 2001-2007, passant de 41% à 57 %. Cependant, le taux de mortalité maternelle reste encore élevé et varie entre 500 et 600 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

Par ailleurs la mortalité infantile et infanto-juvénile sont en baisse, mais restent toujours élevées. Elles sont passées respectivement de 113 pour mille à 96 pour mille et de 229 pour mille à 191 pour mille, soit des diminutions sensibles et respectives de 17 et 38%.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH SIDA, le taux de séroprévalence est passé de 1,7% en 2001 à 1,3% en 2006.

##### **Les contraintes :**

Certaines difficultés affectent les résultats d'ensemble. Il s'agit entre autres de :

- la lenteur dans le transfert des compétences et des ressources aux collectivités ;
- l'insuffisante intégration des plans de développement sanitaires à ceux des collectivités territoriales ;
- le coût élevé de la santé et l'insuffisance des subventions notamment celles relatives à l'amélioration de l'accès aux médicaments ;
- la non prise en charge par les collectivités de leurs quotes-parts sur la référence de l'évacuation prévue dans les conventions ;
- l'absence d'une loi sur la santé communautaire et la recherche en santé ;
- la faible accessibilité de certaines zones (régions du Nord, une partie des régions de Kayes, Mopti, Koulikoro) ;
- l'insuffisance de personnel qualifié à tous les niveaux, etc.

##### **Mesures Gouvernementales**

Ces résultats ont été atteints par la mise en œuvre des mesures ci-après :

- la gratuité de la césarienne et du traitement du paludisme chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans ;
- la vulgarisation des moustiquaires imprégnées et la distribution gratuite aux femmes enceintes et aux nouveaux nés ;
- la création de Centres de Santé Communautaire (CSCOM) fonctionnels et l'extension de la couverture sanitaire ;

- l'amélioration de la couverture vaccinale : Le taux de vaccination en DTCP3 chez les enfants de moins d'un an est de 94% en 2007 pour une prévision de 91% ;
- l'allaitement maternel optimal faisant partie permettrait de réduire la mortalité infantile d'au moins de la moitié ;
- la gratuité des médicaments anti rétroviraux et l'intensification de la sensibilisation pour le changement de comportement.
- La signature du « Compact » le 23 avril 2009, qui a pour objectif général de définir un cadre unique et harmonisé en vue de l'augmentation et de l'amélioration de l'efficacité de l'aide dans le domaine de la santé pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). A ce titre, il est heureux de souligner que plus d'une dizaine de partenaires techniques et financiers sont parties prenantes à ce programme..

Pour manifester sa volonté de faire de la maternité sans risque, une priorité nationale, le Gouvernement a décidé de consacrer la journée du 7 juillet comme journée de la maternité à moindre risque..

### **Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

La réduction des disparités entre les sexes dans la vie économique et politique constitue une des préoccupations majeures du Gouvernement. On note une sous représentation des femmes dans toutes les instances de décision aussi bien au niveau des postes électifs qu'au niveau des postes nominatifs.

#### **Contraintes :**

- Pesanteurs d'ordre économique, juridique, institutionnel, socioculturel et technique ;
- Faible niveau d'alphabétisation des femmes ;
- Faible prise en compte des questions de genre dans les instances de décision.

#### **Mesures Gouvernementales**

- l'élaboration d'une Politique Nationale d'Egalité entre Homme et Femme (PNEHF) ;
- l'adoption en conseil des ministres du projet de Code des personnes et de la Famille ;
- l'élaboration et l'adoption du Programme d'Appui aux femmes opératrices économiques ;
- l'adoption et la mise en œuvre du programme national de développement des plates formes multifonctionnelles basé sur la création de mini entreprises locales communautaires visant l'allègement des travaux des femmes, la réduction de leur temps de travail, la création d'emploi et la promotion de l'économie locale ;
- la mise en place de programmes d'accès au micro crédit au profit des femmes et des jeunes ;
- l'adoption de mesures spéciales dans le secteur de l'enseignement au profit des jeunes filles.

## **V. Opportunités et obstacles nouveaux ou prévisibles**

### **Opportunités**

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le Programme d'Action d'Accra offrent l'opportunité d'assurer l'appropriation nationale de l'aide, l'alignement sur les procédures nationales, la gestion axée sur les résultats et le renforcement des responsabilités ;

La Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP) qui instaure une division du travail entre les partenaires techniques et financiers et pourrait rendre l'aide plus prévisible tout en l'alignant sur les procédures nationales ;

Le dialogue politique régulier entre le Mali et ses Partenaires Techniques et Financiers instauré dans le cadre de la Commission Mixte Mali/PTF, permettant ainsi la prise en compte des préoccupations exprimées de part et d'autre ;

Le consensus obtenu entre le Mali et ses Partenaires techniques et financiers à l'issue de la 6<sup>ème</sup> Table Ronde des Bailleurs de Fonds organisée les 12 et 13 juin 2008 à Bamako sur les principales stratégies et développement du pays : Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté ; Stratégie de Croissance Accélérée ; Plan Décennal de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement ; Initiative de localisation des OMD dans 166 communes identifiées comme étant les plus vulnérables au Mali.

### **Obstacles**

Le non respect des échéances de versement des fonds par les partenaires techniques et financiers qui entraîne des problèmes de trésorerie et ne favorise pas l'atteinte des objectifs ;

La crise financière internationale éclatée en 2008 et la crise économique qui en a suivi pourraient aggraver la situation déjà précaire des Pays les Moins Avancés ;

L'enlisement des négociations au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui est susceptible de retarder le traitement des questions présentant un intérêt pour les pays les moins avancés.

## VI. Partenariat et besoins de financement

La mise en œuvre des programmes du CSCR – PDES et des OMD nécessite pour la période 2008-2012, un montant global d'environ 8 676 milliards de FCFA, dont 51% pour les investissements.

Sur le montant du financement global, 5 865 milliards de FCFA sont mobilisables au titre du budget national, des projets et programmes financés par les PTF.

Le gap de financement s'élève à **2 810 milliards de FCFA** (environ 5,7 milliards de US\$) dont 2070 milliards de FCFA (environ 4,1 milliards US\$), soit 74% à rechercher auprès des Partenaires Techniques et Financiers.

La contribution attendue de l'Etat est de **388,778 milliards de FCFA** (environ 0,8 milliard US\$), soit 14%.

Le reliquat, **352 milliards de FCFA** (environ 0,7 milliard US\$), soit 13% constitue l'apport des bénéficiaires des différents programmes et projets de développement.



## **VII. Conclusion**

Le Mali dispose d'atouts économiques et sociaux non négligeables permettant de garantir une croissance forte et son développement durable. Il pourrait atteindre les objectifs N° 1, 2 et 7 notamment ceux relatifs à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous et l'accès à l'eau potable si les efforts actuels sont maintenus et amplifiés. Cependant, l'atteinte des OMD à l'horizon 2015 suppose une responsabilité partagée entre le Gouvernement du Mali et la communauté internationale.

Déjà, le Gouvernement du Mali a identifié de nouvelles sources de croissance dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et des transports. Il s'agira de poursuivre les réformes visant l'amélioration de la gouvernance et du climat des affaires pour attirer davantage d'investissements étrangers directs et la création d'emplois.

En outre, la mise en œuvre réussie de l'initiative de réduction de la pauvreté dans 166 communes du Mali permettra d'accélérer les progrès vers l'atteinte des OMD à l'horizon 2015.

Il revient donc à la communauté internationale notamment les pays donateurs, de respecter leurs engagements d'accroître l'aide public au développement conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le Programme d'Action d'Accra.

Bamako, le 3 juillet 2009